

du trône parmi les représentants des deux groupes ethniques les plus importants du pays.

Je me demande ce que le ministre a voulu dire par là. S'il faut attribuer à ces paroles la signification à laquelle je pense, sa déclaration d'aujourd'hui à la Chambre ne veut évidemment pas dire grand-chose. Le ministre aura sans doute fait un lapsus, ou bien il y aura eu une erreur de traduction. J'espère que le ministre n'a pas voulu dire que certains groupes de Canadiens sont plus importants que d'autres. Monsieur le président, j'espère prendre la parole de nouveau cet après-midi, lorsque différents articles seront discutés; pour l'instant, je remercie le ministre de sa déclaration.

M. Brewin: Monsieur le président, je suis très heureux d'avoir entendu l'exposé du ministre. La question d'adopter une politique éclairée et sensée d'immigration est très importante, et pour plusieurs raisons, dont l'une, comme il l'a indiqué, est que le bien-être économique du Canada dépend dans une large mesure d'une telle politique. Deuxièmement, nos relations avec d'autres pays sont tributaires de la politique d'immigration éclairée que nous aurons. Dans le monde réduit d'aujourd'hui, il peut surgir de nombreuses possibilités de ressentiment et d'incompréhension si nos principes d'immigration sont ou semblent discriminatoires et injustes. Enfin, l'immigration revêt beaucoup d'importance à cause du nombre immense de problèmes familiaux que pose l'application du Règlement relatif à l'immigration. Par conséquent, je me réjouis qu'il ait prononcé cette longue déclaration sur la politique de son ministère.

L'exposé du ministre renfermait beaucoup de bonnes choses, mais je ne puis m'empêcher de partager l'avis de l'honorable député d'Edmonton-Est, qui a déclaré qu'il est excellent en partie, et en partie très mauvais. L'impression d'ensemble n'est pas très satisfaisante. Je le dis au ministre parce que malgré certains des bons points que je mentionnerai, et en raison desquels lui-même et son ministère méritent des louanges, il demeure qu'on n'a pas abordé certains des problèmes fondamentaux et que nous n'aurons pas de politique d'immigration satisfaisante à moins de les affronter.

J'en aurai plus long à dire là-dessus tout à l'heure. Quant aux changements qu'on envisage de faire subir au règlement, la déclaration n'a pas tenu compte des accusations, bien motivées, selon lesquelles ce règlement même comporterait des distinctions injustes. On ne se rend pas compte qu'à la racine même des procédures établies à l'heure actuelle, il existe un régime qui, comme l'a dit le député d'Edmonton-Est, perpétue un mépris des principes fondamentaux de la Déclaration des

droits. Malheureusement, il n'en a pas été question dans l'exposé du ministre.

Mais qu'il me soit permis, en premier lieu, de signaler ce qui nous a plus dans les propos du ministre. J'ai été très heureux de l'entendre déclarer qu'on prenait des mesures en vue d'aborder l'immigration d'une manière positive. Tant que notre attitude, ou celle des fonctionnaires du ministère—de certains d'entre eux, du moins—reposera sur l'idée de ne pas laisser venir les gens, jamais les résultats ne seront satisfaisants. C'est donc avec plaisir que j'ai écouté le ministre parler d'un programme positif et des diverses mesures qu'il entend prendre en ce sens, par exemple, la création d'un comité interministériel.

La proposition me paraît excellente. Mais pourquoi l'honorable représentant ne fait-il pas un pas de plus? Pourquoi n'aurions-nous pas un comité de la Chambre qui serait chargé de revoir ces questions? Je crois qu'on devrait avoir recours au Parlement. Il y a bien des gens au Parlement qui ont l'expérience de ces questions et qui pourraient fournir leur apport, non seulement en critiquant ce qui ne va pas, mais, et c'est beaucoup important, en aidant à la mise au point du programme positif dont le ministre a parlé.

Une chose est indiscutable: en un sens, la politique d'immigration dépend et fait partie de notre politique économique d'ensemble. Si notre économie est en expansion, nous n'aurons aucune difficulté à recruter des immigrants parmi les ouvriers spécialisés. Si nous avons des mesures de sécurité sociale satisfaisantes, nous n'avons pas à lancer des campagnes de recrutement. Pourquoi tant d'immigrants d'Italie, de Grèce et de Turquie sont-ils allés en France, en Allemagne et en d'autres pays du Nord de l'Europe? On n'a pas eu besoin de faire de grandes campagnes de publicité. L'économie de ces pays était en pleine expansion et offrait de grandes chances de succès; c'est ce qui compte. On parlera tant qu'on voudra, mais à moins de pouvoir offrir aux immigrants des occasions de gagner leur vie, nous ne les attirerons pas.

Le contraire est également vrai. Tant que la situation du chômage sera grave dans notre pays, une forte pression sera exercée contre une politique libérale d'immigration. C'est fatal. Il en a toujours été ainsi. En période de marasme économique, le ministre sera constamment contraint de fermer le robinet pour employer une de ses expressions—et il dispose sûrement de tous les moyens pour fermer le robinet si cela est nécessaire. Je me réjouis de cette nouvelle attitude positive et des changements qui doivent être apportés dans l'organisation et le personnel, ce qui s'imposait. C'est là une attitude digne de considération et qui sera fort utile, et je souhaite toute la chance possible au ministre pour